

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 17 MARS 2016 A 20 H 00**

*L'an deux mil seize, le dix-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, THIBAUT Nathalie, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, POTEAU LABAILLE Laura, TELLIER Didier, THAUVIN Christine*

*lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Absents excusés : BRETON Denis (pouvoir à ZUSATZ Christelle), BERRUE Didier (pouvoir à BOISQUILLON Alain)*

*Absente : BOUCHARD Yvette (arrivée à 20 h 05)*

*Mme Laura POTEAU LABAILLE est nommée secrétaire de séance.*

*Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.*

**REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE :  
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2016**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le projet de remplacement des portes fenêtres et fenêtres de la salle polyvalente par des équipements en double vitrage pour un montant de 30 605,74 € HT et de solliciter au titre de la DETR la somme de 15 302,87 €, soit un taux de 50 %.*

**REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE :  
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A  
L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, la somme de 9 181.72 €, soit un taux de 30 % pour le projet de remplacement des portes et fenêtres de la salle polyvalente en double vitrage.*

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE  
MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET AU 01/01/2016**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler son adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.*

**DEFINITION DES REGLES DE MAINTIEN DU VERSEMENT DES PRIMES ET  
INDEMNITES AUX AGENTS COMMUNAUX DANS CERTAINES SITUATIONS DE  
CONGES**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer aux agents communaux les dispositions du décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés.*

**LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2015**

*Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics conclus en 2015, à savoir*

- Pour les marchés de fournitures :*

<i>Montant HT</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Attributaire</i>
<i>20 000 à 89 999,99 €</i>	<i>ELECTRICITE - STATION D'EPURATION</i>	<i>18/08/2015</i>	<i>EDF COLLECTIVITES TOURS (37206)</i>

- Pour les marchés de services :*

<i>Montant HT</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Attributaire</i>
<i>20 000 à 89 999,99 €</i>	<i>ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME</i>	<i>13/11/2015</i>	<i>GROUPEMENT - Cabinet RAGEY (45504) - ECOGEE (45130)</i>

**REMERCIEMENTS**

*Le Maire donne lecture de courriers de remerciements des familles de MM. Roland THIRIOUX, Joseph COUE et Michel PERONNET pour les marques de sympathie adressées lors de leur décès.*

*INFORMATIONS DIVERSES*

*Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à Monsieur le Préfet sollicitant son intervention pour sécuriser la traversée de la Loire entre Sully sur Loire et Saint Père sur Loire pour les cyclistes et les piétons.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 36.*

*Le Maire,*

*Patrick FOULON*

